

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

📍 RDV PLACE BEL-AIR
📅 25 NOVEMBRE 2022
🕒 16h30

STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES !!!

De janvier à octobre 2022, 14 féminicides ont été commis en Suisse. Aucune statistique n'étant disponible, ce chiffre est certainement inférieur à la réalité et ne tient pas compte des meurtres commis sur des personnes trans* et non-binaires.

Cinq ans après #MeToo, nous sommes tristes mais aussi en colère! Et notre colère ne faiblira pas tant qu'il n'y aura pas de profonds changements.

Nous refusons le silence comme réponse aux violences sexistes et sexuelles mais aussi aux autres types de violences: racistes, islamophobes, validistes, homophobes, physiques, économiques, institutionnelles, etc.

Nous sommes les voix de ceux qui résistent à la domination et nos voix résonnent avec toutes celles qui nous ont précédé·e·x·s.

Nous ne nous taisons pas!

COLLECTIF AFRO-SWISS



Chorale Nana'n'Air



Collectif genevois
de la grève féministe

360 GROUPE TRANS



Les Foulards Violets

360 ASSOCIATION



ASSOCIATION
VIOL-SECOURS

La société cis-hétéro patriarcale raciste soumet en permanence les femmes et les personnes LGBTQIA+, racisées, migrantes, musulmanes et/ou porteuses de handicap à un continuum de violences : de la blague sexiste au féminicide et meurtre en passant par tout type de violence économique, morale ou physique. En Suisse, ces violences sont structurelles, organisées dans et par les institutions.

Harcèlement et violence au travail

Le harcèlement sexuel est interdit par la loi fédérale sur l'égalité (LEg) mais, dans 83% des cas, la décision du tribunal est entièrement ou majoritairement défavorable à la personne plaignante. Trop souvent les tribunaux prennent en compte l'intention de l'auteur du harcèlement alors que, indépendamment de son intention, une remarque déplacée est constitutive de harcèlement sexuel. C'est le ressenti de la victime qui doit primer! Nous exigeons la ratification de la convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui interdit toute violence sexiste et sexuelle basée sur le genre !

Sexisme et transphobie

En 2018, le parlement a adopté une loi contre les discriminations homophobes dans le cadre de la norme antiraciste déjà existante, mais il a refusé d'étendre cette mesure aux discriminations sexistes et contre les personnes transgenres et intersexes sous prétexte que la notion de genre serait trop "floue". Le parlement a balayé avec mépris une proposition qui émanait pourtant de la société civile et des associations de terrain. Nous exigeons une reconnaissance des violences sexistes et transphobes contre les personnes intersexes et transgenres. Nous ne nous tairons pas!

Sexisme, racisme et islamophobie

Les violences racistes envers les femmes et minorités de genre racisées ou perçues comme telles, qu'elles soient par exemple noires, afro-descendantes ou musulmanes, ne cessent d'augmenter, que ce soit dans les soins, au travail, dans la rue, ou même à l'école. Ces violences ne doivent plus être banalisées par les discours racistes et islamophobes portés par nos politiques publiques. Avec l'adoption de la loi sur la laïcité à Genève, l'interdiction de la burqa au niveau fédéral ou encore le débat sur le voile à l'école, les violences contre les femmes musulmanes sont normalisées. C'est inadmissible et insoutenable !

Viols et violences sexuelles

Le parlement doit se prononcer sur une réforme du code pénal relatif aux infractions sexuelles. La loi actuelle ne reconnaît que les viols par pénétration pénéo-vaginale et la victime doit prouver qu'il y a eu contrainte. Pour une véritable reconnaissance dans la loi des violences sexuelles, la société civile demande que soit adoptée l'option « Seul un oui est un oui ». Malgré l'exemple de nombreux pays qui ont inclus cette notion, la Suisse persiste à maintenir une vision rétrograde des violences sexistes et sexuelles. Le Conseil des États soutient l'option « Non, c'est non » qui implique que la victime doit clairement dire « non » à tout acte sexuel non consenti. Cette option n'est pas satisfaisante, l'état de choc et de sidération est fréquent dans cette situation et la personne est alors en incapacité de (ré)agir. Seul un oui est un oui!

Violences économiques

En 2019, nous étions plus d'un demi-million dans la rue pour dénoncer les inégalités. Aujourd'hui, malgré la force et la détermination du mouvement féministe, on nous impose une augmentation de l'âge de la retraite à 65 ans! Alors que les femmes gagnent en moyenne 17% de moins que les hommes et que leurs retraites sont en moyenne 37% moins élevées. La non-reconnaissance du travail non rémunéré précarise toutes celles qui prennent soin des aîné·e·x·s et des enfants.

Migration et violences

Chaque personne qui subit des violences sexuelles, familiales ou conjugales doit pouvoir les dénoncer pénalement sans craindre d'être expulsée au terme de la procédure. Pour les personnes qui ont obtenu un permis de séjour par contrat de mariage, il est nécessaire que les violences conjugales soient reconnues comme motif de renouvellement de permis de séjour suite à une séparation. Ce droit doit être étendu à toute personne étrangère victime de violence conjugale, quel que soit son statut. Il est nécessaire de modifier la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI), en plaçant l'accès à la justice comme principe premier.

Nos pensées vont vers les victimes de féminicides et tout type de violence machiste, ceux qui sont en deuil, ceux qui souffrent et ceux qui luttent. Vous n'êtes pas seul·e·x·s!

Nous voulons la disparition du patriarcat et du système capitaliste raciste et validiste qui privilégie le monde de la finance au mépris du bien-être des femmes, des minorités de genre et des personnes racisées.

C'est pour cela que nous exigeons:

- * Un Observatoire national des violences faites aux femmes et aux personnes LGBTIQ+ ayant pour objectif de nommer, visibiliser et analyser toutes les violences;
- * L'adoption de la notion de consentement et l'élargissement de la définition du viol à toute acte sexuel ou analogue non consenti. SEUL UN OUI EST UN OUI!
- * L'application effective de la Loi sur l'Égalité (LEg), l'élargissement de son champ d'application au milieu étudiant et du bénévolat, ainsi que l'allègement du fardeau de la preuve lors de situations de harcèlement sexuel afin de faciliter la procédure de plainte;
- * La ratification et l'application de la Convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui interdit toute violence sexiste et sexuelle basée sur le genre;
- * La reconnaissance dans la loi des discriminations transphobes et contre les personnes intersexes;
- * L'augmentation des heures d'éducation sexuelle du primaire au post-obligatoire, en lien avec une sensibilisation au consentement;
- * La prise de responsabilité de toutes les instances communales, cantonales, et fédérales dans la lutte contre le racisme qui touche les personnes afro-descendantes;
- * La fin de la banalisation de l'islamophobie genrée qui touche en majorité les femmes et les filles musulmanes et qui, en les excluant de l'emploi, les rend vulnérables face aux violences physiques, symboliques et économiques;
- * La reconnaissance effective des motifs d'asile propres aux femmes, aux filles et aux personnes LGBTIQ+;
- * Un accès réel à la justice pour les personnes sans statut légal victimes de violences sexuelles, conjugales ou familiales.

C'est dans la rue que nous obtiendrons l'égalité!!!

GRÈVE FÉMINISTE GÉNÉRALE - 14 JUIN 2023